

Élections communales 2024

Principales demandes du GRACQ
Watermael-Boitsfort pour la législature
2024-2030

Le vélo à Bruxelles, une pratique en forte évolution...

Evolution des cyclistes à Bruxelles en heure de pointe du matin (8h-9h)
(26 points de comptage en janvier, mai, septembre et novembre)

Croissance à WB

2022-2023 : +20,6 %

Croissance dans la RB

2010-2022 : + 400 %

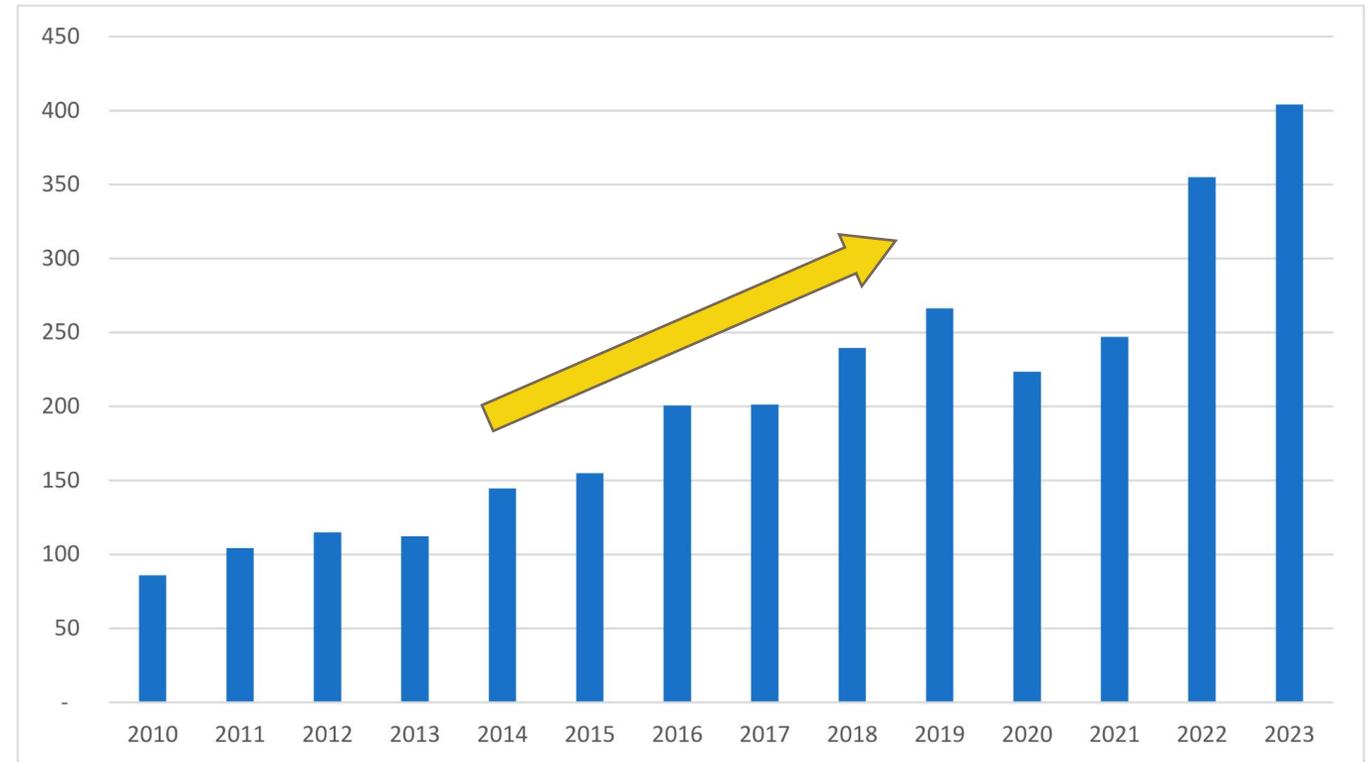
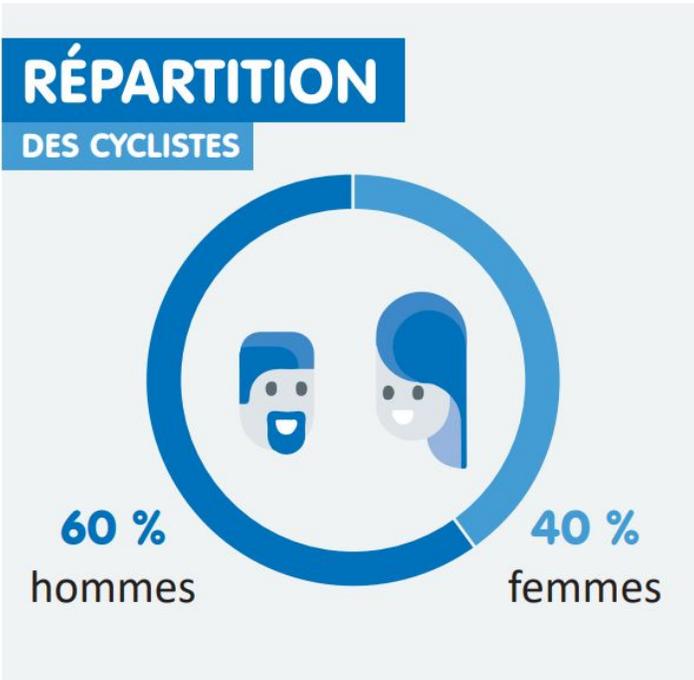


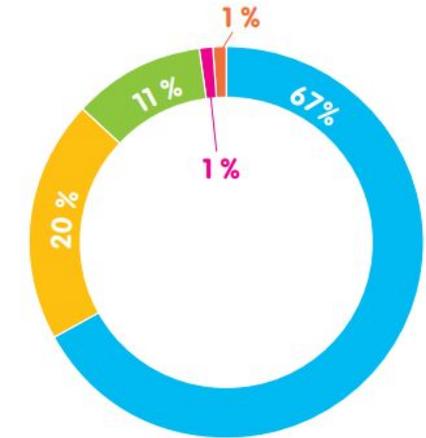
Figure 7 - Evolution des flux cyclistes (moyenne horaire par point de comptage) à Bruxelles entre 2010 et 2023 – les données sont également présentées sous forme d'un tableau en annexe 5. Source : Pro Velo

...mais une pratique qui reste inégale



**Enfants = 7.89 %
des cyclistes
comptés au
rond-point du
Martin Pêcheur**

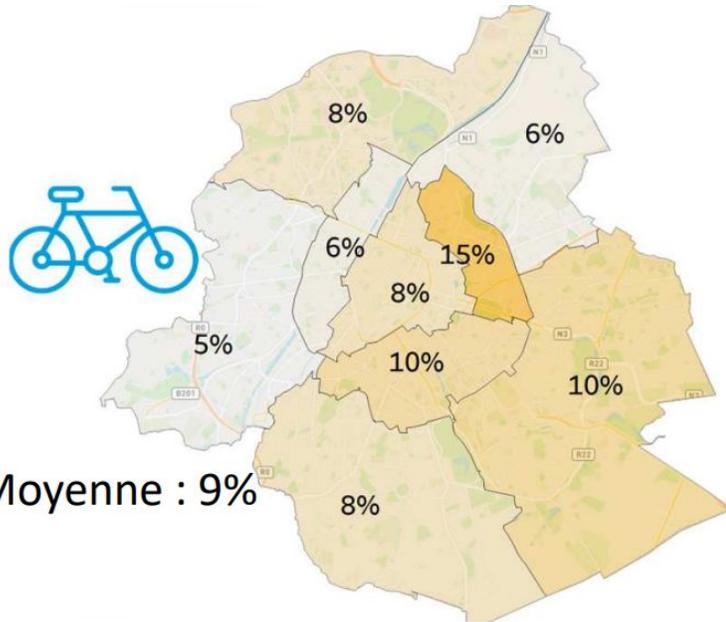
Profil des répondants
(niveau d'étude. N= 446)



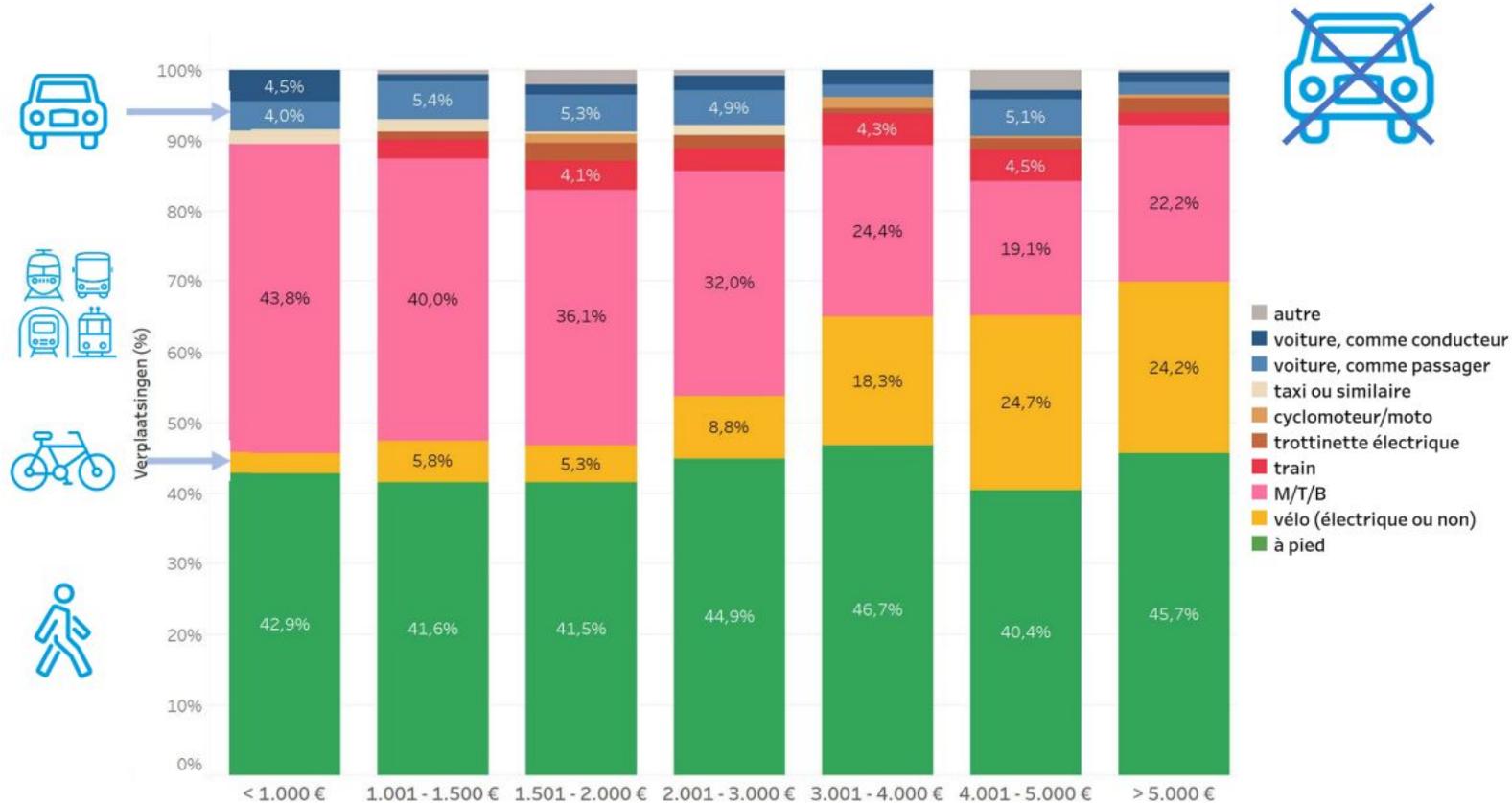
- Enseignement supérieur de type long
- Enseignement supérieur de type court
- Ecole secondaire
- Ecole primaire
- Autre

...mais une pratique qui reste inégale

Part modale vélo en fonction du lieu de résidence



Répartition modale en fonction de la catégorie de revenus, chez les ménages non motorisés



SOURCE : ENQUÊTE OVG 6 – BRUXELLES MOBILITÉ

LE VÉLO À LA PORTÉE DE TOU·TE·S

J'ai BESOIN DE
GARER MON VÉLO
EN SÉCURITÉ



J'ai BESOIN
DE COMBINER
TRANSPORTS & VÉLO



NOUS AVONS BESOIN
DE NOUS SENTIR
EN SÉCURITÉ À VÉLO



J'ai BESOIN
D'UNE
FORMATION



J'ai BESOIN
D'UN VÉLO



J'ai BESOIN
D'UN PETIT
COUP DE POUCE
POUR ME METTRE
EN SELLE



J'ai BESOIN
D'INFRASTRUCTURES
CONFORTABLES



JE TRAVAILLE
À LA POLITIQUE VÉLO



Le vélo à la portée de tou·te·s : lever les freins à la pratique du vélo



Des infrastructures qui permettent à tou·te·s de se déplacer à vélo



Un environnement sûr pour se déplacer à vélo



Stationner son vélo sans crainte du vol



Des solutions vélo adaptées à ses besoins



Des formations pour rouler à vélo



Une combinaison vélo + transports publics facilitée



Un encouragement au shift mental et modal



Des politiques cyclistes adaptées

Des infrastructures qui permettent à tous de se déplacer à vélo

De quoi parle-t-on ?

- Aménagements cyclables qui accueillent **tous les cyclistes** en sécurité indépendamment de leur **âge**, de leur **genre**, de leur **origine**, de leur niveau d'**expérience**, du **type de vélo** utilisé (classique, VAE, vélo-cargo...).
- **Confort** des aménagements (largeur, revêtement, absence d'obstacles...).
- **Sécurité subjective et objective**, et **lisibilité** des intersections.
- Réseau cyclable aménagé de manière **cohérente** et clairement **balisé**.
- **Entretien** pour des infrastructures praticables toute l'année.



Mesure prioritaire

- Rond-point Wiener : ce rond-point présente un danger pour l'ensemble des usagers, en particulier pour les piétons et les cyclistes. La suppression d'une voie dédiée aux automobiles permettrait aisément la création d'un rond-point à la hollandaise, contribuant ainsi à réduire la vitesse excessive lors des entrées et sorties de l'ouvrage.
- Fauconnerie/Archiducs/Benoit : ne serait-il pas temps de clarifier la situation sur cette avenue en réservant les trottoirs exclusivement aux piétons ? Il serait judicieux d'aménager une piste cyclable sécurisée dans le sens de la montée. De plus, il est essentiel de lutter contre les véhicules qui stationnent en partie sur leur emplacement privé tout en encombrant le trottoir.

Mesure prioritaire

- Sécurisation du passage à vélo dans la rue des Pêcheries qui est actuellement une voirie comptant trop de trafic motorisé. Actuellement, cette voie ne dispose d'aucun aménagement cyclable sécurisé, bien que de plus en plus de cyclistes l'empruntent. La mise en sens unique de cette artère permettrait non seulement de réduire considérablement le trafic de transit dans notre commune, mais aussi de créer un aménagement de qualité pour les piétons et les cyclistes.

Un environnement sûr pour se déplacer à vélo

De quoi parle-t-on ?

- Concilier sécurité **objective** et **sentiment** de sécurité.
- **Mixité** du trafic dans les voiries de quartier à faible trafic et aménagements **séparés** sur les axes plus importants.
- Attention particulière aux **abords d'écoles**, parcs, plaines de jeux...
- **Respect** des règles : campagnes de sensibilisation, formations, système de contrôle-sanction.
- Sécurité vis-à-vis des **poids lourds** (angles morts) et des **trams** (rails).
- Sécurité durant les **chantiers** ou les **événements temporaires**.



Mesures prioritaires

- Faire respecter la zone 30 : En tant qu'usagers vulnérables, nous constatons que les zones 30 ne sont que peu respectées dans la commune. Serait-il possible de sensibiliser, d'augmenter les contrôles de vitesse, et d'installer des éléments structuraux (chicanes permettant le passage sur le côté des cyclistes) pour inciter au respect de ces limitations de vitesse dans les rues ?
- Faire respecter les zones cyclables : ces zones sont encore méconnues au sein de la population, ce qui provoque incompréhension et agressivité. Ne serait-il pas judicieux d'augmenter la communication et la sensibilisation à ce sujet ?
- Zone scolaires systématiques : les zones scolaires sont un atout essentiel pour favoriser la multimodalité, incitant ainsi les enfants et les parents à reconsidérer leurs modes de déplacement. Envisager l'installation définitive de ces zones aux abords des écoles ne serait que bénéfique en termes de sécurité et de santé.

Des solutions de stationnement vélo, sans crainte du vol

De quoi parle-t-on ?

- Stationnement à proximité directe des lieux de destination : de **courte** durée (arceaux) et de **longue** durée (accès sécurisé/protégé).
- Stationnement adapté à **tout type de vélo**, y compris de grand gabarit.
- Encourager le stationnement vélo sécurisé au sein des **bâtiments**.
- Lutte efficace contre le **vol** de vélos :
 - identification des vélos ;
 - développer l'action de la police et de la justice.



Mesures prioritaires

- Emplacement des arceaux : nous constatons que les arceaux destinés aux vélos sont régulièrement installés sur les trottoirs. Attacher son vélo à un arceau qui réduit l'espace dédié aux piétons ne fait qu'augmenter l'encombrement des étroits trottoirs communaux, ce qui est inconfortable et insécurisant pour les piétons. La mise en place de ces équipements au niveau des passages pour piétons permettrait de désengorger les trottoirs et d'augmenter la visibilité à l'approche de ces passages. Il est nécessaire d'aménager correctement les arceaux sur voirie de telle sorte que les vélos soient protégés par des plots du trafic automobile. Des panneaux indiquants le parking exclusif vélo seraient appréciables.
- Box à vélo: continuer à répondre à la demande de box-vélos et installer ceux-ci sur la chaussée et en aucun cas sur un trottoir car cela gêne les piétons.
- Apporter des solutions pour garer son vélo de manière sécurisée sur du moyen terme dans les lieux d'intérêts collectifs (centre sportif, gares, ...) <https://www.locky.bike/> ?

Un accès à une solution vélo adaptée à ses besoins

De quoi parle-t-on ?

- Démocratiser l'**accès au vélo** en permettant à toute personne de disposer d'un vélo
- Vélos **adaptés** aux besoins (variables)
- Systèmes de vélos **partagés + locations**
- Réseau de **services** vélo (vélocistes, ateliers, bornes publiques...)



Mesure prioritaire

- Mettre à disposition des associations et ASBL vélo un grand local pour apprentissage / réparation.
- Favoriser les initiatives comme Vélo Solidaire (local apprentissage-réparation, information aux associations, ...) offrant des parcours pour le public éloigné de la pratique du vélo pour des raisons culturelles, sociales, économiques ou de genre. Cela comprend de la mise en selle, des cours de vélo dans la circulation, la mise à disposition d'un vélo reconditionné pendant un an (avec la possibilité de le racheter à la fin) ainsi qu'une introduction à l'entretien et à la mécanique du vélo.

Mais aussi...

- Proposer aux habitants de la commune de bénéficier d'une aide pour tester les déplacements à vélo par la mise à disposition de conseils et d'un vélo adapté pendant une période limitée.
Continuer la prime

Des formations pour rouler à vélo

De quoi parle-t-on ?

- Formation des cyclistes pour **maîtriser** leur vélo, connaître les **règles** de circulation et acquérir les bons **réflexes**.
- Formation des conducteurs (y compris chauffeurs professionnels) pour améliorer la **cohabitation** avec les cyclistes.
- Lutte contre l'**inégalité** d'apprentissage (genre, allochtones, précarité...).
- **Aires d'apprentissage** pour s'exercer en sécurité.



Mesure prioritaire

- Mettre à disposition des associations et ASBL vélo un grand local pour apprentissage / réparation. Cet espace pourrait également servir de point de départ pour diverses activités liées à la mobilité active, combinant ainsi un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité.

Mais aussi...

Une combinaison « vélo/transports publics » facilitée

De quoi parle-t-on ?

- Booster le potentiel du vélo grâce à la **combinaison** avec les trains, trams, bus, métros
- **Accessibilité** des stations/arrêts
- **Stationnement** vélo (sécurisé et libre)
- **Embarquement** des vélos sur le matériel roulant
- **Services** vélos (location de vélos, petites réparations...)



Mesure prioritaire

Placer des emplacements fermés et sécurisés aux abords des gares de Boitsfort et de Watermael.

Un encouragement au shift mental & modal

De quoi parle-t-on ?

- Travailler à une **image positive** du vélo (campagnes de promotion, balades, événements).
- Valorisation de l'aspect **bien-être** et **plaisir** (aussi vélo récréatif / sportif).
- Certains **moments de la vie** sont propices à un changement de mobilité (déménagement, nouveau travail, arrivée d'un enfant...) > faciliter le choix du vélo comme mode de déplacement.
- Utiliser la **fiscalité** pour orienter les choix de mobilité (rationnaliser l'usage de la voiture et favoriser le report modal vers le vélo), y compris pour le public professionnel.



Mesure prioritaire

Créer une vélothèque pour que les enfants puissent avoir un vélo qui soit adapté à leur taille à un prix démocratique.

Des politiques cyclables qui s'adaptent en permanence

De quoi parle-t-on ?

- **Données** quantitatives et qualitatives pour appuyer la politique cyclable (comptages, études...).
- **Consultation** des usagers cyclistes.
- **Moyens humains + budgets**
 - Planification
 - Mise en œuvre
 - Évaluation (BYPAD)
- Cohérence des politiques régionales et communales (centrales d'achat, subsides, formations...).



Mesure prioritaire

Mettre en place une commission mode actif au niveau de la commune qui permettra de consulter les associations cyclistes et piétonnes lors de la conception de nouveaux aménagements, et faire remonter les problèmes rencontrés dans la commune.